

27.11.2005 - 16:23 Uhr

Ce oui dextrême justesse est un NON à la généralisation du travail dominical

Berne (ots) -

Pour l'Union syndicale suisse (USS), le résultat serré de ce scrutin est un succès. Une petite majorité des votant(e)s a certes dit oui à une réglementation spéciale du travail du dimanche sans autorisation dans les centres de transports publics. Mais elle n'a pas donné là son feu vert à une augmentation généralisée du travail dominical. L'USS a ainsi atteint le principal objectif de son référendum. Durant la campagne qui a précédé cette votation, les partisan(e)s du oui n'ont en effet cessé de se distancier de la généralisation du travail dominical et assuré qu'ils rejetteraient au parlement les propositions faites en ce sens. Sans le référendum de l'USS, ce revirement n'aurait pas eu lieu. Et sans cette pression ainsi que la campagne déterminée des référendaires, la majorité bourgeoise du parlement aurait même approuvé des propositions pour une libéralisation encore plus poussée du travail du dimanche.

Maintenant, les autorités fédérales et les partisans du oui doivent tenir les promesses qu'ils ont faites aux citoyennes et citoyens durant la campagne qui a précédé la votation, à savoir qu'il ne s'agissait aujourd'hui que de maintenir le statu quo. Ils devront prouver concrètement au Conseil national leur sincérité lorsque ce dernier débattrait de la motion acceptée par le Conseil des États qui demande la généralisation totale du travail dominical dans la vente et les services. Les syndicats ne se feront pas faute de rappeler à l'ordre les autorités à chaque fois qu'elles iront au-delà du statu quo.

Une autre preuve matérielle pourra être apportée par notre ministre du travail, le conseiller fédéral Joseph Deiss, le patron des CFF, Monsieur Benedikt Weibel, et les patrons qui étaient favorables au oui, toutes personnes qui, durant la campagne, n'ont cessé de rappeler que c'est aux partenaires sociaux qu'il appartient de veiller à la qualité des conditions de travail et des compléments de salaire pour travail dominical dans les gares. Il faut maintenant que tout cela soit garanti par une convention collective de travail.

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information :

Rolf Zimmermann (079-377 01 21), secrétaire dirigeant de l'USS
Doris Bianchi (076-564 67 67), secrétaire centrale de l'USS (aussi en italien)

Christian Levrat (079-240 75 57), vice-président de l'USS
(sauf entre 17h et 18h30)

Jean-Claude Rennwald (032-435 50 30 et 079-318 56 12), vice-président de l'USS

André Daguet (079-215 82 81), membre du Comité de l'USS
Pietro Cavadini, (079-353 01 56), responsable du service de l'information de l'USS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100500792> abgerufen werden.